

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Autoroute Bas Carbone : la Région Auvergne Rhône-Alpes et VINCI Autoroutes signent une convention de partenariat pour accélérer le développement de la mobilité décarbonée

**Ce mercredi 23 mars 2022, sur l'aire de Saint-Rambert d'Albon Ouest (A7), Nicolas DARAGON, Vice-Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes et Maire de Valence, Frédéric BONNICHON, Vice-Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes et Maire de Chatel-Guyon, et Pierre COPPEY, Président de VINCI Autoroutes et directeur général adjoint du groupe VINCI, ont officialisé un partenariat en faveur de la mobilité durable autoroutière. Dans la continuité de l'« Ambition Territoires 2030 » adoptée par la Région, cette alliance innovante entre un acteur industriel privé et une collectivité territoriale de premier plan va permettre d'accélérer le développement de la décarbonation des mobilités sur l'A7, axe stratégique pour les déplacements de millions d'usagers, avec l'objectif de contribuer à l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> visés par la stratégie nationale bas carbone.**

A travers cette convention, les deux partenaires s'engagent conjointement dans une démarche environnementale ayant pour triple objectif de décarboner la mobilité autoroutière (avec notamment la création de neuf nouveaux parkings de covoiturage, ainsi que d'un pôle d'échanges multimodal en projet sur l'aire de services de Sérézin (A7)), de développer l'autoroute de l'économie circulaire et de renaturer le domaine autoroutier.

L'une des opérations phares de ce partenariat concerne l'agglomération de Valence : la résorption du « point noir » de Valence sud et la requalification de l'autoroute dans la traversée urbaine contribueront à réduire l'empreinte carbone de l'axe A7, qui concentre à cet endroit un trafic quotidien de 75 000 véhicules en moyenne.



**Projet d'intégration urbaine et environnementale de l'autoroute A7 à Valence.**

Par ailleurs, l'aire de Saint-Rambert d'Albon Ouest, située sur l'A7 en plein cœur de la Vallée du Rhône, a vocation à devenir « aire pilote » de l'autoroute bas carbone. Dans cette perspective, différentes innovations sont envisagées, comme l'implantation de bornes de recharge pour camions frigorifiques (une première en France) et de bornes de recharge d'appoint temporaires, nécessaires, en complément des bornes haute puissance déjà implantées, pour faire face aux pics de fréquentation estivaux, ou encore d'ombrières photovoltaïques permettant la production *in*

situ d'électricité. Par ailleurs, l'ouverture de l'aire sur le territoire avoisinant, via le réseau routier secondaire, rendra celle-ci accessible au covoiturage et au réseau de bus interurbain.

Seront également mises en œuvre sur l'aire, dès cette année, des expérimentations en matière d'économie circulaire, telles que des actions de sensibilisation des clients aux gestes de tri, des équipements de recyclage des bouteilles en plastique, déployées conjointement à une démarche de réduction à la source des emballages, menée en étroite collaboration avec les installations commerciales - avec l'objectif de faire à terme du site de Saint-Rambert d'Albon une aire « Zéro plastique », tendant vers le « Zéro déchet ».

Enfin, la renaturation de différentes zones de de l'aire sera également entreprise, par exemple en créant des arboretums aux abords du parking, ainsi que des zones d'éco pâturage, tandis qu'un parcours pédagogique de sensibilisation à la préservation de la biodiversité, sous forme d'écopont, accueillera les clients de l'aire d'ici quelques mois.



**Projet de l'aire pilote de Saint-Rambert d'Albon Ouest (A7).**

- Selon Frédéric BONNICHON, « par ce partenariat public/privé innovant, la Région montre, aux côtés de VINCI Autoroutes, qu'une écologie des solutions est possible. Face aux enjeux climatiques et environnementaux, il s'agit de penser des modèles de déplacements nouveaux qui requièrent les savoir-faire et les compétences de tous. La stratégie de décarbonation et de renaturation de VINCI Autoroutes coïncide pleinement avec l'ambition régionale. Je remercie donc VINCI Autoroutes pour cette initiative qui témoigne qu'ensemble, collectivités, associations de préservation de l'environnement, entreprises et usagers, nous répondrons au défi de la transition écologique et énergétique, pour faire de la Région Auvergne Rhône-Alpes la Région des énergies décarbonées. »
- Selon Pierre COPPEY, « VINCI Autoroutes est fier de s'associer à la Région Auvergne Rhône-Alpes afin de stimuler l'émergence des mobilités de demain, qui répondent aux grands enjeux de la région, tant économiques qu'environnementaux. Le défi climatique auquel nous devons tous faire face - citoyens, pouvoirs publics, entreprises - est inédit. Les solutions apportées doivent l'être également, à l'image de cette alliance d'un genre nouveau, que nous nouons aujourd'hui entre un acteur privé, ancré au cœur du territoire, et une collectivité territoriale à la pointe de la mobilisation environnementale, pour développer des mobilités plus efficaces, plus collectives, plus écologiques. Les infrastructures de transports sont aujourd'hui plus que jamais au cœur des enjeux de mobilité, d'énergie et d'aménagement des territoires. Ma conviction est que l'autoroute est l'infrastructure de transport d'avenir par excellence, dans la mesure où elle constitue, à travers des initiatives de ce type, un formidable catalyseur pour accélérer la transformation des usages et permettre l'avènement de mobilités plus durables. »

**CONTACTS PRESSE :**

**Service Presse Région Auvergne Rhône-Alpes : 04 26 73 48 20**

**Morgane SAUZAY, VINCI Autoroutes : 06 28 66 32 80 / [morgane.sauzay@vinci-autoroutes.com](mailto:morgane.sauzay@vinci-autoroutes.com)**